



EAU

## **GEMAPI : avis d'ouverture d'une enquête publique**

Publié le 26 novembre 2018

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est devenue compétente en matière de GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ».**

Cette compétence permet à la communauté de communes de se substituer aux propriétaires pour l'entretien et la gestion des cours d'eau. Pour se faire elle s'appuie sur un plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) qui permet de définir les enjeux et les besoins sur le territoire. Ce plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) est accompagné d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui autorise la collectivité à intervenir sur des parcelles privées (avec l'accord préalable du propriétaire).

### **Des plans pluriannuels de restauration**

Un plan pluriannuel de restauration et d'entretien a été réalisé par le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault

(SMBFH) afin d'améliorer le fonctionnement hydromorphologique et écologique du cours d'eau, ce programme s'étend des Causses de la Selle à Agde, pour 5 ans (2018-2022).

En parallèle, les Communautés de communes du Clermontois et de la Vallée de l'Hérault ont réalisé un plan pluriannuel de restauration et d'entretien sur la Lergue aval, également effectif pour 5 ans (2018-2022).

## Une enquête publique

Afin de permettre la mise œuvre de ces plans pluriannuels de restauration et d'entretien (PPRE), et valider le dossier de déclaration d'Intérêt Général (DIG), une enquête publique doit être organisée sur le territoire. Cette enquête publique permet de recueillir les différents commentaires et avis des propriétaires et habitants de la collectivité concernant les actions prévues dans les plans pluriannuels de restauration et d'entretien (PPRE).

**Les documents relatifs à l'enquête publique seront disponibles du lundi 10 décembre 2018 au vendredi 11 janvier 2019 à la Mairie de Gignac.**

Le commissaire enquêteur, en charge du dossier, assurera des permanences en mairie de Gignac le lundi 10 décembre 2018 de 14h à 17h, le mercredi 19 décembre 2018 de 9h à 12h et le vendredi 11 janvier de 14h à 17h

**Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête sur le registre dématérialisé ci-dessous:**

<http://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-vallee-herault/>

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez également vous adresser au service des eaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au 04 67 57 36 26

## Pour en savoir plus



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS